

Une médaille pour les bâtisseurs de ponts

Haßloch crée une nouvelle médaille de jumelage en l'honneur de son ancien maire, Emil Schneider. Cette distinction récompense un engagement exceptionnel en faveur de la compréhension entre les peuples et des jumelages internationaux.



Grand moment : en 1961, Kurt Flockert (à gauche) maire de Hassloch, et Pierre Chedel, maire de Viroflay, signent la charte de jumelage.

Article du journal « die Rheinpfalz »

Lorsque Haßloch et la commune française de Viroflay ont officiellement scellé leur jumelage en 1961, l'un de ses principaux artisans était déjà décédé. Emil Schneider (SPD), qui avait dirigé les destinées de cette grande commune en tant que maire de 1949 à 1960, n'a pas pu assister à la signature de la charte de jumelage. Pourtant, c'est lui qui, dès 1958, avait noué les premiers contacts avec cette commune française située près de Paris, posant ainsi les fondations d'une amitié qui perdure encore aujourd'hui.

Aujourd'hui, 65 ans plus tard, une médaille nouvellement créée portera son nom ; elle a vocation à honorer des personnes qui, tout comme Schneider en son temps, œuvrent pour la compréhension par-delà les frontières nationales. Schneider fut l'une des figures marquantes de l'après-guerre à Haßloch. C'est sous son mandat qu'a été construite la piscine en plein air, alors très moderne, qui a par la suite reçu le nom d'« Emil-Schneider-Bad » en son honneur. Mais son héritage dépasse largement les frontières de la commune. Aux côtés de son successeur Kurt Flockert, signataire de la charte officielle en 1961, il est considéré comme l'architecte de l'amitié franco-allemande entre Haßloch et Viroflay. Le fait que l'ancien maire n'ait pas pu assister à la officialisation solennelle de ce jumelage est lié à un événement tragique : sur le chemin du retour depuis Viroflay, Schneider a été victime d'un accident de voiture et a succombé à ses blessures quelques jours plus tard. Le maire actuel Tobias Meyer (CDU) a évoqué cette « triste ironie du sort » lors de la dernière réunion du conseil municipal.

La création de la « Médaille du jumelage Maire Emil Schneider » vise à offrir une nouvelle forme de reconnaissance à l'engagement des personnes concernées. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du 65e anniversaire du jumelage, que Haßloch célébrera du 27 au 29 novembre en présence d'invités venus de Viroflay. La première remise de cette distinction est prévue lors des festivités de cet anniversaire. Le règlement nécessaire à sa mise en œuvre a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa dernière séance.

Il est explicitement précisé que cette distinction ne s'adresse pas uniquement aux personnes ayant œuvré pour les liens avec Viroflay. Elle a vocation à honorer des personnalités qui s'investissent de manière remarquable dans les relations internationales, le rapprochement entre les peuples et les échanges liés aux jumelages de Haßloch. Cette démarche permet également de reconnaître les mérites acquis dans le cadre des autres jumelages de la commune.

Toutefois, le nombre de personnes devant recevoir cette distinction a suscité des débats au sein du conseil. Daniel Mischon, président du groupe CDU, a plaidé pour préserver la valeur particulière de la médaille, en évitant qu'une attribution trop généreuse n'en dilue la portée. Selon lui, pour le lancement à l'occasion de l'anniversaire du jumelage avec Viroflay, il conviendrait de ne distinguer que deux ou trois personnes au maximum. La médaille doit rester réservée à des personnalités ayant apporté une contribution exceptionnelle au jumelage. Les personnes engagées dans les autres jumelages pourront être prises en compte au cours des années suivantes. Cette approche permet d'échelonner les distinctions dans le temps, sans pour autant en altérer la signification.

Karin Alter-Hormes (Les Verts) n'a pas remis en question le principe même d'une distinction honorifique particulière. Elle a toutefois estimé qu'une limitation numérique stricte était inutile. Selon elle, le critère déterminant doit être le nombre de personnes ayant réellement mérité une telle distinction. Ceux qui, au fil des années, accueillent des invités, organisent des rencontres et s'investissent bénévolement dans le cadre des jumelages devraient pouvoir bénéficier d'une reconnaissance. Le fait de savoir si, au cours d'une année donnée, deux, trois ou plusieurs personnalités méritent cette distinction doit être évalué au cas par cas. « Je ne me fixerais pas de chiffre précis ; je me baserais plutôt sur l'existence de personnes que nous souhaitons honorer », a-t-elle expliqué en substance.

Beate Gabrisch, présidente du groupe SPD, a mis en avant la portée sociopolitique de cette nouvelle médaille. Les jumelages entre villes renforcent les échanges culturels et la compréhension mutuelle. À une époque marquée par la montée du nationalisme et des tendances au repli sur soi, les jumelages constituent un signal fort en faveur de l'ouverture, de la tolérance et de la cohésion.

Ainsi, quiconque s'engage en faveur de la compréhension entre les peuples et des rencontres internationales mérite une reconnaissance particulière. Par le biais de cette nouvelle distinction, la commune adresse un message clair : « Haßloch incarne l'ouverture sur le monde et la solidarité internationale. »

Le règlement adopté définit également la procédure. La distinction prend la forme d'une médaille moulée. Une face porte les armoiries de la commune de Haßloch ainsi que le nom de la médaille, tandis que l'autre est gravée du nom du récipiendaire et de la date de remise. Un diplôme accompagne cette distinction. En règle générale, les futures attributions seront décidées par la commission financière et de promotion économique, lors d'une séance à huis clos. Pour la toute première remise, à l'occasion du jubilé avec Viroflay, c'est exceptionnellement le conseil municipal lui-même qui prend cette décision – là aussi, à huis clos. Le règlement ne fixe pas de nombre maximal de bénéficiaires.